



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUI 2025

Le seize juin deux mille vingt-cinq à vingt heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués le, se sont réunis à la Mairie, sous la Présidence de Mme Elisabeth GUILLERM, Maire.

Membres en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

Présents : Fabien CAM, Elisabeth GUILLERM, Denis GUIVARCH, Florence LOISEL, Frédéric MELLOUET, Christelle MOIGNE, Denis POULIQUEN, Jean-Jacques THEPAUT, Michel LE GALL

Absents excusés : Mickaël EUZEN, qui donne pouvoir à Christelle MOIGNE; Patrice GALLOUEDEC, qui donne pouvoir à Denis GUIVARCH, Ludovic VASSARD qui donne pouvoir à Jean-Jacques THEPAUT

Secrétaire de séance : Denis GUIVARCH, assiste Anne-Claire SARCHET

Après avoir fait l'appel, le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à vingt heures cinq.

Le procès-verbal de la réunion du 5 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

1 COMPTE DE GESTION 2024 (D2025-06-001)

Mme Valérie THOMAS, conseillère aux décideurs locaux, présente les résultats d'exécution du compte de gestion 2024, dont les résultats apparaissent ainsi :

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					
30200 - COMMUNE DE GUIMILIAU					
Exercice 2024					
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	306 928,94		-101 478,75	-286 798,59	-375 348,43
Fonctionnement	198 344,68	139 898,29	210 074,01	2 265,69	260 465,69
TOTAL I	295 273,62	139 898,29	108 595,26	-284 532,90	-112 662,74
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
2020 - BUDGET DE GUIMILIAU					
Investissement	-76,59			76,59	
Fonctionnement	-76,59				76,59
Sous-TOTAL	-153,18				
TOTAL III	-153,18				
TOTAL I + II + III	295 120,44	139 898,29	108 595,26	-284 456,31	-112 662,74

Il est précisé que, dans le cadre de la dissolution du Syndicat des Eaux (SIEAC), des opérations comptables restent encore à intégrer. Au vu du retard pris et de la nécessité de voter le compte administratif pour le 30 juin, celles-ci seront intégrées au prochain compte de gestion.

Une fois les écritures définitives passées, une décision modificative du budget devra être prise pour intégrer ces opérations d'ordre non budgétaires.

Dans ce contexte, les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité des voix.



2 COMPTE ADMINISTRATIF 2024 (D2025-06-002)

Considérant que les comptes de gestion adoptés font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les compte administratif 2024 de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sans la présence de Mme le Maire, décide, à **9 voix pour et 2 abstentions**, d'adopter le compte administratif arrêté comme suit :

Résultats 2024 :

✓ <i>Fonctionnement</i>	✓ <i>Investissement</i>
Dépenses : 658 428.35€	Dépenses : 773 536.91€
Recettes : 868 502.36 €	Recettes : 582 058.13€
Résultat : + 210 074.01€	Résultat : - 191 478.78€

Soit un excédent global de 18 595.23€ pour l'année 2024.

Résultat cumulé au 31 décembre 2024 (avec reports 2023 incluant la décision modificative du budget)

- Fonctionnement : 253 908.50€
- Investissement : 39 912.51€
- Excédent cumulé : 293 821.01€

3 VOTE DES SUBVENTIONS 2025 (D2025-06-003)

Vu la demande pour le versement de subventions au titre de l'année 2025,

Vu l'étude de ces demandes en commission,

Madame le Maire informe le Conseil que l'ensemble des demandes de subventions qui ont été déposées ont été étudiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, décide du versement des subventions suivantes pour l'année 2025, exceptions faites pour les associations suivantes, représentées par :

- Centre d'animation locale (animation football) : Florence LOISEL et Elisabeth GUILLERM, membres du bureau de l'association,

- Enclos en musique : Jean-Jacques THEPAUT et Elisabeth GUILLERM, membres de l'association,

- Comité des fêtes : Denis POULIQUEN, président de l'association,

- Société de chasse : Fabien CAM, membre du bureau de l'association,

- AS Domicile : Florence LOISEL et Elisabeth GUILLERM, membres du bureau de l'association,

qui ne présentent pas les demandes de subvention concernées et ne sont pas présents en salle de conseil pour le vote, afin d'éviter tout conflit d'intérêt.



Associations	Montant de la subvention 2025 accordée en €
ABVE (association pour les agriculteurs du bassin versant de l'Elorn)	20
Amicale de l'enclos	390
APEL St Jo	2050
AS Domicile	100
Asso Recherche Travail (ART)	50
Banque alimentaire	52
CAL animateur football	2100
Cantine St Jo	7000
CLCV	30
Comité des fêtes	1200
Croix rouge française	50
Donneurs de sang	30
Enclos en musique	250
FNATH (association des accidentés de la vie)	20
Football club des enclos	1000
Nids de frelons asiatiques	300
Présence écoute	50
Prévention routière	20
Restos du cœur	65
Refuge animalier du Pays de Landerneau	100
Secours catholique	65
Secours populaire	65
Société de chasse	250
SPREV	1400
Vie libre (Addiction alcool)*	50
	16 707€

4 PARTICIPATION DES ELUS AU CONGRES DES MAIRES (D2025-06-004)

Considérant que le Congrès des Maires de France est un événement annuel qui rassemble les maires et présidents d'intercommunalités de toute la France pour échanger sur les enjeux et les perspectives des collectivités territoriales, que la prise en charge de leurs frais de participation est prévue par l'article L 2123-18 du CGCT, le Conseil Municipal autorise la prise en charge des frais inhérents à la participation du Maire et des conseillers Jean-Jacques THEPAUT et Ludovic VASSARD au Congrès des Maires de France.



Les frais incluront les coûts d'inscription, de transport, d'hébergement et de restauration, dans la limite d'un budget total de 500 €. Leurs remboursements seront subordonnés à la production des justificatifs des dépenses réellement engagées.

Après délibération, le conseil municipal à 12 voix pour, approuve la prise en charge des frais de participation du Maire au Congrès des Maires de France comme proposé.

5 QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS

- La commune est en lien avec une association de dons d'organe dans l'idée de : soit symboliquement planter un ginko biloba, soit fournir une plaque pour le ginko déjà planté en bas du bourg.
- Des travaux d'assainissement et d'installation de ligne à haute tension ont démarré à la Garenne du bourg.
- Le suivi des travaux devra être effectué, les dégâts de voirie étant hélas trop fréquents.
- Un relevé automatique grâce à une antenne située sur le clocher est possible aujourd'hui, pour mesurer la consommation d'eau des Guimiliens.
- Attention aux arbres qui dépassent sur la voirie près de la station d'épuration, ceux-ci empêchent une bonne visibilité.
- L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h35.

Le Maire, Elisabeth GUILLERM

Le secrétaire de séance, Denis GUIVARCH



Remarques et observations